Parti Socialiste
Congrès national de Grenoble
22, 23 et 24 juin 1973

Sommaire

Le président (Gaston Defferre) 1
Raymond Vaillant..... 1
Pierre Mauroy..... 2
Raymond Vaillant..... 3
Albert Gazier 3
Gérard Jaquet..... 5
Charles Hernu..... 6
Georges Sarre 7
Gérard Delfau 8
Robert Pontillon 9
Georges Frêche..... 12
Claude Estier 13
François Mitterrand..... 18
Claude Fuzier 19
Claude Estier 24
François Mitterrand..... 25
Claude Estier 26
Pierre Mauroy..... 27

Séance du dimanche 24 juin 1973

La séance est ouverte sous la présidence de Gaston Defferre.

Le président (Gaston Defferre)

Nous allons commencer, si vous le voulez bien.
(Applaudissements)
Nous allons débuter en annonçant le résultat des élections des camarades au Comité directeur, en application de la règle proportionnelle.
Je donne la parole à Vaillant pour qu'il donne lecture de cette liste.

Raymond Vaillant

Pour la liste N° 1, 54 membres : François Mitterrand, Pierre Mauroy, Gaston Defferre, Alain Savary, Gérard Jaquet, Marie-Thérèse Eyquem, Albert Gazier, André Boulloche, Emile Loo, Pierre Joxe, Claude Estier, Robert Pontillon, Georges Fillioud, Arthur Notebart, Nicole Questiaux, Louis Mermaz, Georges Dayan, André Labarrere, André Chandernagor, Dominique Taddei, Bastien Leccia, Roger Fajardie, Jean-Pierre Cot, Charles Hernu, Pierre Bérégovoy, Guy Nevache, Jacques Richard, René Lahitte.

Fondation Jean-Jaurès

Liste N° 2 : 2 élus : Bosco Ribar et Louis Moulinet.

Un délégué - On vient de passer une note, parce que Notebart n'est pas candidat au Comité directeur. Il faudrait qu'on le dise.

Le président - La parole est à Mauroy.

Pierre Mauroy

Vous venez d'entendre les noms de tous les camarades, membres du Comité directeur.
A la Commission des résolutions, nous avons informé les délégués de la situation suivante : la proportionnelle c'est l'application, dans les organismes centraux, d'un rapport entre les différents courants de pensée, un rapport qui doit être constant. Or, il arrive que les membres du Comité directeur ne puissent pas participer, pour des raisons tout à fait valables, aux réunions, ou à une des réunions du Comité directeur.
Nous avons pensé, et c'est une proposition unanime de la Commission des résolutions que je rapporte ici, qu'il était indispensable qu'il y ait un certain nombre de suppléants, de façon à ce que chaque courant de pensée puisse faire appel à ces suppléants, lorsque des titulaires sont absents.
Nous vous demandons donc de considérer qu'à côté de la liste des titulaires qui vient de vous être donnée, il faut ajouter 7 suppléants pour la liste N° 1, 3 suppléants pour la liste N° 2, 1 suppléant pour la liste N° 3 et 1 pour la liste N° 4.
Lucien Weygand, Henri Delisle, Jacques Mellick, Michel Saint Marie, René Debesson, Maurice Benassayag, Jean-Pierre Barel, Luc Soubre, Georges Frèche, Raymond Vaillant, Roland Florian, Jacques Gau, Jean-Claude Colliard, Pierre Desvalois, Michel Pezet, Bernard Derosier, Antoine Blanca, Eric Hintermann, Jocelyn Eledjam, André Laignel, André Salomon, Daniel Percheron, Michel Lecornet, Lionel Jospin, Robert Verdier, André Vianes, Jean-Pierre Worms, Maurice Adevah.
Liste N° 2, 17 élus : Motchane Didier, Chevènement Jean-Pierre (vifs applaudissements), Georges Sarre, Gilles Martinet, Jean-Louis Dieux, Marc Wolf, Pierre Guidoni, Claude Gault, Roland Massart, Michel Charzat, Jean Guillot, Georges Mingotaud, Annick Poncet, Jean Rous, Francis Le Blé, Jean-Marie Alexandre, Alain Bartoli.
Liste N° 1, 6 élus : Edouard Boeglin, André Delehede, Yves Durand, Jean-René Hamon, Jacques Palacin, Sylvette Piquemal. Je dois préciser qu'il faut considérer Dominique Dupilet comme le N° 7 et Guy Bordes comme le N° 8.
Liste N° 4, 4 élus : Jean Poperen, (Applaudissements) Paul Lussault, André Méric, Robert Lucente.
Pour la Commission des conflits : 9 membres : 7 membres pour la liste 1 : Gilbert Coltice, Guy Penne, Lucien Delmas, Franck Serusclat, Claude Wilquin, Yves Bourgoin, Robert Bernard.
Liste N° 2, 2 élus : Antonin Gilbert, Emile Gehant.

Fondation Jean Jaurès

Commission de Contrôle, 9 membres :
Liste N° 1, 7 élus : Gilbert Bonnemaison, Christian Caillieret, Charles Bonifay, Denise Cacheux, Alain Gourdon.
Il est entendu que si vous acceptez cette disposition, elle l'est à titre provisoire puisque nous allons nous revoir pour la deuxième Session de ce Congrès au cours de laquelle nous aurons à prendre des décisions en ce qui concerne les structures et, lors de cette Session, vous serez à nouveau consultés pour savoir s'il faut confirmer ou infirmer la position prise, voire même pour décider d'un tout autre système.
Cette décision vous appartiendra lors de la 2ème Session.
Bien entendu, les suppléants seront pris dans l'ordre en suivant ceux qui ont été élus et ils ne siégeront pas au Comité directeur avec les titulaires, ils n'y siégeront que lorsqu'ils seront appelés parce qu'il y aura eu des absents ou que des absences seront prévues.

Le président - Je mets la proposition de Mauroy aux voix.
Ceux qui en sont partisans le manifestent en levant la main ?
Avis contraires ? 2.
Abstentions ? 3.
La proposition est donc adoptée. Vaillant va vous donner lecture des noms des suppléants.

Raymond Vaillant

Liste N° 1, 7 suppléants : Yvette Roudy, Alain Hautecoeur, Marie-Joseph Pontillon, Bernard Montanier, Yvette Fuillet, Jean-Marie Faivre, Georges Layère.
Liste N° 2 : 3 suppléants Pierre Carassus, Chanfrault et Vion.
Liste N° 3 : 1 suppléant : Dominique Dupilet.
Liste N° 4 : 1 suppléant : Colette Audry.

Le président - La parole est à Albert Gazier, pour le rapport sur les motions, dont le Congrès a été saisi.

Albert Gazier

Camarades, comme vous l'avez constaté en lisant la documentation préparatoire au Congrès, ce Congrès a été préparé par de très nombreuses propositions de motions qui émanent de membres du Comité directeur, de fédérations, de sections ou de groupes de camarades. Il y en a 170. A celles qui ont été publiées dans les deux numéros imprimés « Le Poing et la Rose », puis dans le numéro spécial ronéotypé sont venus s'ajouter les motions déposées jusqu'aux dernières minutes de ce Congrès.
Il faut que vous sachiez que chacun des textes a été pris très au sérieux, a été lu, a été étudié et qu'une décision a été prise au sujet de chaque motion.
Le Bureau exécutif préparant un Congrès a chargé le Collectif central des

Fondation Jean-Jaurès

Commissions d'étude de procéder à cette lecture, à ce classement, de manière à saisir la Commission des résolutions de propositions concrètes.
Sur les 170 motions, 70 traitaient de sujets en termes presque identiques aux quatre motions nationales qui ont fait l'objet du vote indicatif, ce qui a dans une certaine mesure simplifié les travaux préparatoires dont je vous ai parlé. Mais il en restait 100, 100 propositions de synthèse, ou suggestions sur des points particuliers de la politique générale.
Tous les textes concernant les statuts des partis ou notre organisation interne ont été remis dans un dossier spécial en vue de la deuxième session dont vous avez décidé la tenue au début du Congrès.
Quelques textes étaient évidemment périmés, non pas au moment où ils ont été déposés mais au moment où le Congrès s'est tenu, par exemple ceux qui demandaient que le Congrès ait lieu à une date différente de celle-ci. Mais la plupart des autres textes ont été utilisés par la Commission soit des résolutions soit pour la rédaction des motions de synthèse dont vous aurez connaissance tout à l'heure, soit pour les apports particuliers qui seront faits sur l'environnement, sur les O.S., sur la culture, sur les problèmes internationaux
Une partie des textes qui posaient des problèmes techniques ou d'exécution parlementaire ont été renvoyés à la Commission nationale d'étude, au groupe parlementaire ou au Comité directeur. C'est par exemple le cas pour le texte de l'Essonne, pour un progrès Socialiste, pour la motion Baudot, pour celle de Paris 17ème, pour celle de Guéret concernant l'enseignement, pour les diverses motions relatives au nouveau modèle de croissance, et pour la proposition dont Gaston Defferre a fait état dans son intervention sur l'orthogenèse.
Les textes ont été renvoyés aux Secrétaires nationaux lorsqu'ils les concernaient directement. Je prends en exemple, en plus de ceux que je vous ai cités, les nombreuses résolutions qui traitaient du problème de nos camarades femmes, c'est le cas du texte de l'Indre-et-Loire, de celui du Var, de celui de Paris 12ème et de celui de la Commission de coordination des problèmes féminins.
Une partie de ces textes a été renvoyée pour la deuxième session, puisqu'ils posaient des questions internes au Parti, et les autres ont été renvoyés au groupe parlementaire, pour qu'il puisse prendre les mesures législatives ou qu'il pose les questions suggérées dans ces documents.
Je vais faire une référence particulière à un texte concernant les travailleurs de LIP. Le Congrès a voté une motion de solidarité unanime et les travailleurs de LIP ont répondu dans des termes que vous avez appréciés et auxquels nous avons tous été très sensibles.
Depuis, les Hauts-de-Seine ont déposé un texte concernant les mesures techniques et financières pour trouver une solution à la grève de chez LIP. Ce texte qui est très intéressant a été envoyé pour étude plus complète au Comité directeur et communication en a été donnée à l'instance qui est chargée plus particulièrement des liaisons entre le Parti et nos camarades.
« Le Poing et la Rose » comprendra la nomenclature de toutes les motions déposées dans les délais réguliers au Congrès et, en face de chacune d'elles, il sera indiqué quelle aura été sa destination et la décision prise à son égard. Ainsi

chacun des camarades des sections, des fédérations qui ont fait ce gros effort verront qu'ils n'ont pas travaillé en vain.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Gérard Jaquet.

Gérard Jaquet

Camarades, je dois vous donner quelques mots d'explication et vous proposer une résolution concernant les élections cantonales.
Il y a plusieurs semaines, le Bureau national de l'union de la Gauche Socialiste et démocrate s'est réuni et a examiné le problème des élections cantonales.
Il a essayé de définir une tactique commune aux deux formations qui composent l'UGSD, le Parti Socialiste et le groupement des Radicaux de Gauche.
A la demande des deux présidents, François Mitterrand et Robert Fabre, il a même été décidé de rédiger une proposition qui serait soumise à la fois aux Radicaux de Gauche et au Parti Socialiste pour définir en commun une tactique électorale pour les prochaines élections cantonales. Le texte a été élaboré. Nous l'avons soumis d'abord au Bureau exécutif du Parti Socialiste qui l'a accepté unanimement mais qui a pensé qu'il devait le transmettre au Congrès du Parti, qui seul pouvait le ratifier. Le Mouvement des Radicaux de Gauche l'a accepté au cours de la réunion de son Comité directeur élargi qui s'est tenu il y a une semaine à Toulouse. Il nous reste maintenant à le ratifier nous-mêmes.
Je tiens à vous faire observer que nous l'avons également examiné en Commission des résolutions et que celle-ci unanime vous demande également de l'adopter.
"Le Congrès national du Parti Socialiste adopte la résolution suivante proposée par le Bureau national de l'UGSD.
"Le Parti Socialiste et le groupement des Radicaux de Gauche décident de renouveler à l'occasion des prochaines élections cantonales l'accord électoral qu'il avait conclu pour les élections législatives. Au premier tour, les deux formations présenteront dans chaque canton un candidat commun de l'UGSD et du Parti Socialiste ; au second, le Parti Socialiste et le Mouvement des Radicaux de Gauche appliqueront la discipline de l'union de la Gauche.
"Dans cette perspective, les fédérations départementales des deux formations prendront en commun les initiatives nécessaires".
Je pense que ce texte ne nécessite pas de commentaires supplémentaires.
(Applaudissements)

Le président - Le rapport de Jaquet est mis aux voix ; je demande à ceux qui sont partisans de l'adopter de bien vouloir le manifester en levant la main ?
Epreuve contraire ? 1 voix.
Abstentions ? 4 voix.
La parole est à Charles Hernu pour rapporter sur l'environnement.

Charles Hernu

Camarades, la Commission des résolutions a pris connaissance des motions déposées sur l'environnement par la 9ème section de Paris, par la fédération Socialiste de Paris, par le collectif National du Cadre de Vie, par la fédération du Val de Marne ; elle a également étudié un amendement déposé par la fédération de l'Isère et contresignée par les fédérations Socialistes de la Gironde, des Hauts-de-Seine, des Vosges, de la Drôme, de la Manche, de l'Indre, du Vaucluse, de l'Ain, des Pyrénées, de l'Orne, de la Seine et Marne, de la Loire, de la Sarthe, de la Saône et Loire, de l'Oise, du Bas-Rhin, des Yvelines, de Paris et du Pas-de-Calais.

La Commission des résolutions vous propose donc le texte suivant :

"Pour le Parti Socialiste, comme il l'a affirmé dans son programme et dans le programme commun de gouvernement, changer la vie, c'est aussi changer le cadre de vie. Déjà le Parti Socialiste, ses élus, ses militants ont dénoncé le pillage de la nature, de l'espace et des ressources naturelles au profit exclusif des grands groupes industriels et financiers.

"Le mode de croissance de ces groupes qui s'impose dans les pays développés accroît l'écart avec les pays du tiers monte. Santé, habitat, loisir, conditions de travail, transports, toute la vie quotidienne devient insupportable pour les travailleurs. Le Parti Socialiste propose donc d'intensifier la réflexion sur ces problèmes en son sein et avec les autres organisations du mouvement ouvrier et les comités de défense et de protection du cadre de vie ; il appelle ses militants et militantes à développer les luttes sur le terrain et à formuler des propositions concrètes destinées à approfondir le programme Socialiste et le programme commun de gouvernement".

Telle est, camarades, la motion soumise à votre approbation par la Commission des résolutions.

Je voudrais ajouter que depuis, à l'initiative de nos camarades de l'Aveyron, d'Orly, et de Frêche de l'Hérault, du Tarn, du Gard, de la Lozère, du Lot, et du Tarn et Garonne, un texte a été déposé trop tard pour que la Commission des résolutions l'étudie sur la lutte menée par les paysans du Larzac, plaine qui est devenue populaire dans tout le pays.

(Applaudissements)

Nous vous proposons, ce texte n'ayant pas été soumis à la Commission des résolutions, qu'il soit quand même retenu et déposé à la première session du Comité directeur du Parti.

(Applaudissements)

Le président - Je mets aux voix le rapport de Charles Hernu. Je vous demande de lever la main pour manifester votre approbation ?

Avis contraires ? Abstentions ?

Adopté à l'unanimité.

Je donne la parole à Georges Sarre pour rapporter la motion sur les O.S.

Fondation Jean Jaurès

Georges Sarre

Camarades, vous savez que le Capital a lancé une campagne en ce qui concerne le travail manuel et plus particulièrement les ouvriers spécialisés dits O.S.
Vous savez que leur nombre, depuis 1969, a progressé d'une façon considérable, que leurs difficultés sont évidentes, que leur inadaptation est certaine.
C'est pourquoi la Commission des résolutions a adopté un texte dont je donne lecture :
"Dans le système capitaliste, la classe possédante cherche à maintenir ou à accroître son taux moyen de profit ; elle doit, pour ce faire, développer la production de masse, tout en abaissant les coûts de production au maximum. Pour y parvenir, elle utilise le travail manuel comme une marchandise et elle traite l'homme au travail comme une machine. Parmi les travailleurs manuels, les ouvriers spécialisés sont ceux qui subissent le plus directement l'exploitation et qui sont astreints aux travaux les plus répétitifs et les plus déqualifiés.
L'organisation pseudo scientifique du travail, dictée par l'impératif de la rentabilité capitaliste, soumet les ouvriers spécialisés à des cadences sans cesse augmentées, à une discipline d'atelier de type militaire, à des conditions d'hygiène et de sécurité qui mettent gravement en danger la santé physique et psychologique de ces travailleurs.
Producteurs de plus-value au profit des monopoles, les ouvriers spécialisés se trouvent exclus du bien être et du confort que permettraient aujourd'hui les connaissances scientifiques et techniques dans l'industrie.
Le patronat puise cette main-d'œuvre dans la gigantesque armée de réserve que constituent les jeunes, les femmes, les anciens travailleurs de la terre, auxquels aujourd'hui s'ajoutent plusieurs millions de travailleurs immigrés, victimes du capitalisme.
Le Parti Socialiste est le Parti de tous les travailleurs qui subissent l'oppression capitaliste.
Il entend défendre en tout premier lieu les masses les plus exploitées et parmi elles, les ouvriers spécialisés.
Il diffusera en son sein toutes les informations sur ces problèmes et engage dès maintenant les fédérations et ses sections à entreprendre une action militante déterminée et soutenue pour contraindre par la lutte le Patronat et le gouvernement à satisfaire leurs revendications, en premier lieu celles des ouvriers spécialisés.
L'automne 1973 doit connaître, sur ce point, une grande campagne nationale de mobilisation que le Parti Socialiste propose aux organisations politiques et syndicales, qui luttent avec lui contre le système en place.
Le Parti Socialiste, tout en sachant que les véritables solutions aux maux dont souffre la classe ouvrière exigent une transformation profonde du système, affirme que dès maintenant les objectifs suivants sont accessibles :
- allégement de la charge de travail, notamment par la réduction importante du temps de travail dans la perspective de la semaine de 30 heures,
- protection de la santé et de la sécurité,
- suppression du salaire fondé sur les études de postes,

- développement de la qualification et de la promotion,
- mise en œuvre d'une politique de rotation des tâches,
- garanties de salaires et de classification, grille unique.

En ce qui concerne les travailleurs immigrés, le Parti Socialiste exige l'abrogation totale des circulaires Marcellin Fontanet sur l'extension des droits sociaux, syndicaux et politiques, un plan d'urgence en matière de santé publique et de logement, le respect des cultures et des religions des immigrés et une lutte impitoyable contre toute forme de racisme.

Les objectifs s'inscrivent tous dans le développement du contrôle des travailleurs, c'est-à-dire de la volonté pour ceux-ci de s'opposer dans leurs luttes à l'arbitraire des décisions du patronat et du pouvoir.

(Applaudissements)

Le président - La parole est à Delfau, pour rapporter la motion sur la culture.

Gérard Delfau

Camarades, la Commission des résolutions a pris connaissance d'une motion présentée par des membres de la section des écrivains, des membres de la section des sculpteurs, des membres de la section de l'O.R.T.F. et divers autres signataires et elle a décidé de vous demander de l'approuver. Je lis le texte de cette motion.

"Changer la vie ne peut pas consister seulement à étendre le secteur public, à instaurer la démocratie dans l'entreprise, à rénover les institutions.

"Dans la mesure où l'image que les hommes se font de leur existence commune conditionne cette existence même, la révolution économique et politique est inséparable d'une révolution culturelle.

"Comme le dit le programme du Parti, pour changer la vie il faut une nouvelle culture.

"Or, si l'effort de réflexion et de renouvellement du Parti a été, depuis plusieurs années, considérable dans de nombreux domaines, il faut bien reconnaître que le domaine culturel a été jusqu'ici quelque peu négligé.

"Pour combler cette lacune et aboutir aussi rapidement que possible à des résultats concrets, nous proposons donc que le Parti favorise la création d'un organisme permanent au sein duquel coopéreraient les représentants de toutes les disciplines scientifiques, littéraires et artistiques, et qui aurait pour tâches :

"1°) de procéder à une enquête approfondie sur les nombreux problèmes que pose la culture aux hommes d'aujourd'hui, à commencer par sa définition.

"2°) de dégager les principes et de proposer les modalités d'une politique culturelle globale et cohérente dans la perspective d'une société de transition vers le Socialisme.

"3°) de définir les réformes qui pourraient être introduites dès à présent dans le cadre de la société capitaliste pour préparer la transition.

"4°) de rechercher les moyens politiques de ces réformes et de veiller le cas échéant à leur application.

"5°) de soutenir tous les créateurs et plus généralement tous ceux qui contribuent

Fondation Jean-Jaurès

au développement et à la démocratisation de la culture chaque fois que leur liberté d'action ou d'expression se trouvera entravée.
"Cet organisme devrait être largement ouvert aux hommes et aux femmes qui, sans être membres du Parti, ont en commun le souci de donner un contenu vivant à l'idée Socialiste."
(Applaudissements)

Le président - Le rapport de Delfau est mis aux voix.
Je demande à ceux qui en sont partisans de le manifester en levant la main.
Epreuve contraire ? Il n'y en a pas.
Abstentions ? Il n'y en a pas.
Le rapport est adopté à l'unanimité. (applaudissements)
Je vous signale, camarades, que dans la lecture des membres du Comité directeur présentés par le texte n° 2, une erreur a été commise. A la place du nom de Bartoli, c'est le nom de Chanfrault qu'il faut retenir. Je fais cette communication à la demande des camarades qui ont présenté ce texte n° 2.
Il m'est indiqué que pour la Commission de contrôle il a été omis de nommer un autre camarade après Bosco Ribar : Louis Moulinet, de Paris.
La parole est à Pontillon pour rapporter sur les questions internationales.

Robert Pontillon

Camarades, à plusieurs reprises dans le Congrès il a été fait écho à des situations ou à des problèmes qui révèlent ici ou là de par le monde des situations préoccupantes. Au demeurant, dans les motions adressées par certaines fédérations au Parti, des problèmes ont été évoqués, comme celui de la famine en Afrique.
C'est pour faire écho à ces diverses préoccupations que la Commission des résolutions, unanime, vous propose le vote d'un certain nombre de textes.
Premier texte, sur le Chili.
"Le Parti Socialiste, réuni en Congrès national à Grenoble, etc.
"Adresse au gouvernement d'unité populaire du président Allende, aux partis et syndicats qu'il rassemble et plus particulièrement Parti radical, section chilienne de l'Internationale, ses sentiments d'active et fraternelle solidarité dans la lutte courageuse et difficile qu'ils poursuivent pour leur indépendance économique, la liberté et la paix, contre la guerre civile, le fascisme et l'impérialisme, dont les plans sont toujours liés aux dessins des compagnies du cuivre, de l'I.T.T. et de la C.I.A.
"La voie chilienne symbolise en effet, pour tous les Socialistes, la cause commune de l'humanisme et de la dignité révolutionnaires." (applaudissements)
Président, on les fait adopter séparément, ou toutes ensemble ?...

Le président - Non, continue...

Robert Pontillon - Maroc.
"En plusieurs circonstances, le Parti Socialiste…

Fondation Jean Jaurès

Le président - Si les camarades veulent voter sur chaque rapport, moi, je veux bien... Tu en as combien ?

Robert Pontillon - 4.

Le président - Alors, on va voter.
Je demande à ceux qui sont partisans d'adopter le rapport de Pontillon de le manifester en levant la main.

Un délégué - Pardon ! Est-ce qu'on peut prendre la parole ?

Le président - Non. Il faut déposer un amendement écrit et tu ne l'as pas déposé.

Le délégué - Mais on vient d'entendre le texte !

Le président - Cher ami, c'est le règlement du Congrès et je ne peux pas, en tant que président, le transgresser.

Le délégué - C'est un mauvais règlement ! On n'a pas vu les textes, comment veux-tu qu'on y oppose des amendements ?

Le président - Bien. Alors, le rapport de Pontillon est mis aux voix et je demande à ceux qui en sont partisans de le manifester en levant la main.
Epreuve contraire ?
Abstentions ? 2.
Le rapport est adopté.

Robert Pontillon - Maroc.
"En plusieurs circonstances le Parti Socialiste a marqué son inquiétude devant l'interdiction au Maroc de l'Union nationale des forces populaires. C'est en recourant aux pires méthodes d'un Etat policier et en bafouant l'un des principes élémentaires de la démocratie que le gouvernement marocain s'efforce de détruire l'opposition démocratique.
"Au moment où on apprend l'ouverture d'un nouveau procès le lundi 25 juin, on ignore encore les noms et le nombre des démocrates marocains qui vont être jugés, après avoir subi tortures et enduré les mauvais traitements, à l'exclusion de toute instruction contradictoire. En fait, ces inculpés seront jugés sur un dossier établi par la police politique.
"Le Congrès du Parti affirme sa solidarité avec les démocrates marocains dans leur lutte pour un Maroc démocratique et Socialiste. Il demande la libération immédiate de tous les détenus politiques, la cessation des persécutions et des mauvais traitements infligés aux membres de l'UNFP, la révocation immédiate du décret portant suspension de ce Parti et la garantie d'une activité politique sans restriction aucune pour tous les démocrates et Socialistes du Maroc.

Fondation Jean-Jaurès

"Il dénonce enfin vigoureusement cette atteinte insolente aux droits de l'homme que représente le pseudo-procès de Kenitra."
(Applaudissements)

Le président - Le rapport de Pontillon est mis aux voix. Je demande à ceux qui sont partisans de l'adopter de le manifester en levant la main.
Epreuve contraire ? Il n'y en a pas.
Abstentions ? Il n'y en a pas.
Il est adopté à l'unanimité.

Robert Pontillon - Grèce.
"Le régime des Colonels a décidé de faire ratifier son pouvoir par un soi-disant référendum populaire. A cette fin il utilise tous les moyens de pression à sa disposition pour empêcher la volonté populaire de s'exprimer librement. Des centaines d'opposants sont tous les jours arbitrairement arrêtés, détenus dans le secret et soumis à la torture. La loi martiale est toujours en vigueur dans les régions d'Athènes et du Pirée. La presse est muselée. Aucune opinion n'est tolérée et ne peut s'exprimer librement. Cette soi-disant consultation populaire ne peut ainsi avoir aucune valeur objective.
"Devant cette situation révoltante le Congrès du Parti exprime sa solidarité avec les démocrates grecs qui, dans des conditions extrêmement difficiles, luttent en ce moment pour que le peuple grec puisse répondre par un non massif au plébiscite du 21 juillet.
"Le Congrès assure les combattants de la démocratie en Grèce que les forces Socialistes françaises sont à leurs côtés dans leur lutte pour rétablir dans toute leur plénitude les libertés démocratiques et les droits de l'homme en Grèce."
(Applaudissements)

Le président - Je mets aux voix le rapport de Pontillon. Je demande à ceux qui en sont partisans de le manifester; en levant la main.
Epreuve contraire ? Il n'y en a pas.
Abstentions ? Il n'y en a pas.
Adopté à l'unanimité.

Robert Pontillon - Dernier texte, camarades, sur la famine en Afrique. Ce texte fait également écho à des préoccupations qui se sont traduites dans des motions que nous avons reçues de la fédération du Val de Marne, de la fédération du Calvados et des Etudiants Socialistes nantais. Il est ainsi rédigé :
"Les conséquences dramatiques de la sécheresse qui dévaste depuis six ans les pays du Sahel africain sont largement imputables au refus du gouvernement français d'aider les Africains à recenser et exploiter leurs ressources. Les tardives aumônes ne rachètent pas les fautes et ne résolvent rien.
"Le Parti Socialiste exige que les relations entre Européens et Africains soient fondamentalement modifiées, que des rapports lucides et désintéressés s'instaurent entre nations nanties et nations démunies, dans le respect de la

Fondation Jean Jaurès

dignité des uns et des autres.
"Dès à présent devraient être déterminées avec précision les grandes lignes d'un programme de développement et de formation qui permettra à ces pays d'assumer pleinement leurs responsabilités, établissant ainsi une véritable Charte Socialiste de la Coopération.
"Dans l'immédiat, conscient de la gravité d'une situation qu'il n'est pas en son pouvoir actuel de modifier, le Parti Socialiste demande à ses militants de se mobiliser pour organiser des collectes de céréales, de médicaments et de vivres et d'en assurer très rapidement le transport en collaboration avec les organisations internationales compétentes. Il agira de façon à élargir au maximum cette action de solidarité au plan international.
(Applaudissements)

Le président - Le rapport de Pontillon est mis aux voix. Je demande à ceux qui en sont partisans de le manifester en levant la main.
Epreuve contraire ? Il n'y en a pas.
Abstentions ? Il n'y en a pas.
Adopté à l'unanimité.
La parole est à Frêche pour un rapport sur les écoutes téléphoniques... (murmures)…

Georges Frêche

Camarades, je vous lis simplement une motion qui sera brève, que je vous demande de voter. Elle ne concerne pas seulement les écoutes téléphoniques mais la défense des libertés individuelles en France, dont les écoutes sont un morceau relativement minoritaire par rapport aux moyens techniques qui se développent actuellement.
Voici la motion que nous vous proposons :
"Le Parti Socialiste, réuni les 22, 23, 24 juin, élève une protestation solennelle contre la pratique systématique et abusive des écoutes téléphoniques officielles et clandestines, dénonce les innombrables atteintes à la vie privée qui, sous couvert de protéger la sécurité intérieure et extérieure de la République et de l'Etat, visent en réalité à défendre le régime actuel par des moyens illégaux et de basse police, appelle l'opinion publique à s'unir pour défendre les libertés individuelles et collectives atteintes une nouvelle fois par le recours aux écoutes téléphoniques et aux autres moyens électroniques, informatiques et audiovisuels, demande qu'une Commission d'enquête parlementaire fasse toute la lumière sur l'extension prise au cours de ces dernières années par la pratique des écoutes téléphoniques et étudie les moyens de mettre un terme au noyautage permanent de la 5ème République."
(Applaudissements)

Le président - Je mets aux voix le rapport de Frêche. Je demande à ceux qui en sont partisans de le manifester en levant la main.
Epreuve contraire ? Il n'y en a pas.

Fondation Jean-Jaurès

Abstentions ? Il n'y en a pas.
Il est adopté à l'unanimité.
Je donne maintenant la parole à Claude Estier pour rapporter sur la politique générale.

Claude Estier

Camarades, La Commission des résolutions m'a fait l'honneur de me demander de présenter le rapport qui a été élaboré après plusieurs heures de travail, comme vous avez pu vous en rendre compte.

Le président - N'insiste pas trop sur le retard !

Claude Estier - J'insiste pour dire que la Commission a beaucoup travaillé, mais je crois qu'elle a bien travaillé.
La Commission des résolutions, présidée par Alain Savary, comprenait 45 membres, à la proportionnelle, dont 31 pour la motion 1, 9 pour la motion 2, 3 pour la motion 3 et 2 pour la motion 4.
L'accord s'est fait tout de suite, comme il était naturel, pour prendre le texte de la motion 1 comme base de discussion, je demande donc à tous et à nos amis de la presse de bien vouloir avoir entre les mains le texte de la motion 1, tel qu'il est dans « le Poing et la Rose », parce que la motion de synthèse résulte d'une série d'adjonctions au texte de la motion 1. Je vais essayer de les présenter le plus clairement possible.
Je voudrais dire simplement, avant de passer à ces adjonctions, qu'une série d'amendements ont été présentés par les camarades soutenant la motion 3, qu'un de ces amendements a été présenté et figure dans la synthèse, trois autres amendements ont été repoussés par la Commission, je pense que nos camarades de la motion 3 sont dans la salle et la reprendront dans le débat qui suivra.
Je voudrais préciser qu'un ensemble de propositions émanant des camarades de la motion 4 sur la démocratie dans le Parti ont été retenues en principe et renvoyées à la session statutaire du Congrès qui doit se tenir avant la fin de cette année.
Moyennant ces précisions je tiens à dire tout de suite que le texte global dont je vais maintenant vous donner le détail et qui représente donc une large synthèse a été adopté par la Commission des résolutions par 42 voix et trois abstentions.
(Applaudissements)
Si nous prenons le texte de la motion 1, dans « le Poing et la Rose », il n'y a pas de modifications dans la partie du texte qui se trouve dans la page 3, n° 1, Mandat accompli. Les modifications commencent dans la première colonne de cette page, à la rubrique : union de la Gauche et prise de conscience des masses.
Il y a, dans la deuxième colonne, un amendement présenté par André Boulloche, qui tend à la suppression de la deuxième partie du premier paragraphe, il resterait simplement : "Dans les milieux d'inspiration chrétienne, de profondes mutations sont en cours" la suite du paragraphe étant supprimée.
Dans la même colonne, un peu plus bas, le paragraphe qui commence par "Le

Fondation Jean-Jaurès

mouvement syndical..." se trouve remplacé par un amendement qui a été déposé par Claude Fuzier, adopté, et dont je vous lis le texte :
"Le mouvement syndical, fort de ses militants et de son expérience, fournit un apport considérable à ce combat. La classe ouvrière a besoin, pour défendre ses intérêts, d'être organisée syndicalement et politiquement, et les rôles respectifs du Parti et d'un syndicalisme indépendant de toutes les formes prises par l'entreprise ou par l'état ne peuvent être confondus.
"Dans le respect de ces principes le Parti Socialiste favorisera la conjonction de l'action syndicale et de l'action politique par des confrontations fréquentes avec les organisations représentatives, le développement d'actions spécifique dans le monde du travail et sa participation aux luttes ouvrières à tous les niveaux".
Il y a ensuite, toujours dans la même colonne, un amendement qui a été distribué à nos confrères de la presse, qui émane de Wolf, qui s'insère à la fin de l'avant-dernier paragraphe de cette colonne : "Tous sentent le besoin d'une libération". Cet amendement s'insère dans l'ancien texte : "Ainsi se constitue entre les travailleurs, au-delà de leurs différences, un front de classe. L'effort prioritaire du Parti demeure donc de se porter vers les couches laborieuses particulièrement les plus exploitées, dont tout indique qu'une très forte minorité fait encore confiance aux forces réactionnaires. C'est là, bien plus qu'ailleurs, que la Gauche gagnera sur la Droite cette marge qui lui manque encore pour conquérir la majorité et le soutien militant, sans lequel une victoire électorale serait sans lendemain". (Vifs applaudissements).
Après cette adjonction on reprend le texte au paragraphe suivant : "Le Parti Socialiste s'adresse à la grande masse...." Le reste sans changement.
Nous en arrivons maintenant à la troisième colonne, qui concerne le travailleur dans l'entreprise. Il y a d'abord ici un amendement émanant de Pierret et de Bérégovoy qui se situe à la fin du premier paragraphe de cette colonne qui commence par "Ces constatations conduisent..." Le nouveau texte est le suivant : « Cette situation conduit les Socialistes à poser sans ambiguïté les problèmes du contrôle et du pouvoir des travailleurs dans l'entreprise sur le plan parlementaire et au niveau des luttes ». Il y a ensuite le maintien du texte existant jusqu'à la fin du paragraphe qui se termine par "... cette duperie", puis un additif qui est le suivant : "Le contrôle entendu comme une forme de lutte actuelle est la possibilité pour les travailleurs de combattre l'arbitraire patronal sur l'organisation et les conditions de travail, le volume et l'éventail des salaires, l'information sur la gestion et les grandes orientations de l'entreprise, c'est en menant la lutte sur ces terrain que les travailleurs acquièrent l'expérience, la formation et l'information qui leur ouvriront la voie de l'autogestion dans les entreprises socialisées."
La fin du texte est à peu près la même, mais rédigée différemment : "L'autogestion ne se décrète pas, elle résultera aussi de toujours plus d'éducation et de savoir, souci majeur d'une société démocratique. Cette marche vers l'autogestion ne doit pas aboutir à éluder les revendications immédiates et à retarder l'heure de l'appropriation collective des grands moyens de production, qui en est la condition première, sinon elle égarerait les Socialistes".

Mais surtout sur ce chapitre l'accord s'est fait à la Commission des résolutions pour tenir, dans le courant de l'année 1974, une Convention nationale qui serait spécialement consacrée à l'approfondissement des problèmes de l'autogestion. (Applaudissements).
Pour ce débat des contributions sont déjà versées pour servir à la discussion, l'une figurait déjà dans le texte de la motion n° 1, à la suite de la contribution d'Alain Savary et de ses amis, les représentants de la motion 2 ont ajouté une autre contribution qui figurera également en note, comme élément versé aux débats pour la Convention nationale de 1974.
Voici le texte de la contribution des représentants de la motion 2 :
"L'engagement du processus autogestionnaire n'implique pas que la totalité des moyens de production et d'échange soit socialisée mais il suppose que soit produit un renversement décisif du rapport des forces sociales, que les principaux pôles de domination économique aient été enlevés aux grandes sociétés capitalistes et que les structures de l'état aient été profondément transformées, autrement dit qu'ait été réalisé le passage de la prédominance des forces capitalistes à celle des forces Socialistes.
"Les expériences autogestionnaires revêtiront des formes multiples en raison des différentes situations, des inégalités initiales et de la capacité d'initiative des différentes couches de travailleurs.
Au niveau de l'entreprise elles se traduiront généralement :
1°) par l'élection des conseils d'administration,
2°) par le contrôle des mécanismes de la gestion,
3°) par l'auto-organisation des conditions de travail au niveau de l'atelier et du bureau.
"Mais le processus autogestionnaire ne saurait être enfermé dans le cadre étroit de l'entreprise, sous peine de créer un capitalisme collectif. Il implique l'articulation d'un grand nombre de pouvoirs aussi décentralisés que possible, la planification démocratique élaborée à l'échelon local, régional et national fait partie intégrante du processus autogestionnaire, lequel concerne non seulement le domaine de la production mais celui de la consommation, de l'organisation urbaine et de la vie culturelle, etc.
‘‘Dans sa première phase le processus ne saurait entraîner l'abolition du salariat, la suppression de la division du travail entre tâches de direction et tâches d'exécution, l'effacement des phénomènes de marché, mais il donnera aux travailleurs la possibilité de contrôler l'utilisation de la plus-value qu'ils créent, de créer progressivement la hiérarchie des revenus et d'assurer une véritable rotation des tâches, en bref de remettre en cause la condition ouvrière.
"Cette évolution ne se fera pas sans tension ni sans luttes, c'est pourquoi il est essentiel que les syndicats conservent leur autonomie d'organisation".
Je répète qu'il s'agit là de la contribution apportée par nos camarades signataires de la motion n° 2 aux débats qui doivent s'instaurer dans le Parti, pour aboutir dans le courant de 1974 à la Convention nationale sur les problèmes de l'autogestion. (Applaudissements)
Nous en arrivons maintenant à la page 5, il s'agit d'introduire un quatrième

point après le troisième qui est intitulé : L'homme et la culture. Ce quatrième point, qui est le résultat d'un travail fait en commun par Guyard, Colliard et Husseau (?) s'intitule : Le Parti dans les luttes. Il reprend en quelque sorte les propositions d'action qui ont été présentées hier matin à cette tribune par François Mitterrand, ainsi qu'un certain nombre de propositions d'action également qui se trouvaient dans le plan de campagne de la motion 2 et dans le plan d'action du texte de la motion 4.
J'interroge le président sur ce point car ce texte est évidemment assez long, il serait normal que je vous en donne lecture, mais je voudrais savoir s'il faut le lire ou non.

Le président - Combien de temps ?

Claude Estier - Il y a la définition de neuf thèmes d'action qui résultent donc des différents éléments que nous avons trouvés dans le discours de Mitterrand et dans les autres motions.

Le président - C'est important, il faut le lire.
(Applaudissements)

Claude Estier - "Le Parti dans les luttes : Le développement du Parti Socialiste et la victoire de l'union de la Gauche ne sont pas séparables, comme l'a rappelé la motion d'Epinay, c'est le contenu de l'unité qui est décisif, c'est là notre responsabilité essentielle. Cette volonté se réalisera d'abord dans l'action, dans une présence accrue du Parti dans les luttes. Il nous faut faire, à l'égard de nos partenaires de la Gauche, une politique de propositions, c'est le fondement de la dynamique Epinay que nous devons développer.
"En dehors des actions ponctuelles qui répondront à l'événement, le Parti lancera de grandes campagnes qui mobiliseront l'ensemble des militants :
"1°) dénoncer à chaque occasion la soumission du pouvoir aux intérêts privés : dissipation des crédits publics dans des opérations de prestige, immobilisation des moyens de production et d'échanges financés par l'état, exemple : Chantiers navals, passations de marchés dans des conditions de favoritisme évident, qui bloquent en particulier le nécessaire équipement économique et social du pays, la crise du téléphone ou celle des H.L.M. en étant deux exemples flagrants".
Je voudrais préciser sur le point 2°) que pour mieux suivre ce passage vous pouvez vous reporter non plus à la motion 1, puisque c'est un additif, mais à la page 7, puisqu'une partie de ces propositions d'action sont tirées de la motion 2 ; c'est le texte réduit qui figure dans la deuxième colonne de la page 7, motion 2 ; il est dit qu'il faut inciter les sections locales à rechercher la création de ces groupes d'entreprise, aider sous toutes les formes, à tous les niveaux, les militants Socialistes engagés dans les conflits, rechercher systématiquement les possibilités d'intervention dans les conflits qui surgissent dans des secteurs où l'implantation du Parti n'est pas encore réalisée, lutter pour la reconnaissance de la section politique d'entreprise". (Applaudissements).

Fondation Jean Jaurès

Nous avons ensuite : "Dans les campagnes", c'est à peu de choses près le texte qui figure dans la motion 2. « De la même manière combattre l'inégalité des revenus et dans la vie quotidienne... » ce sont les textes repris de la motion 2.
Nous avons un sixième point : "dans le domaine de la santé une grande campagne : comment soigne- t-on, comment meurt-on en France, mettra devant l'ensemble de la population la réalité de la ségrégation devant la maladie, les travailleurs des hôpitaux posent eux-mêmes aujourd'hui, à Lyon et ailleurs, l'exemple de l'hospitalisation". Nous reprenons ce qui a été dit sur la santé : L'action fera échec au démantèlement du secteur public, au mandarinat, aux ordres réactionnaires ; revendiquer pour les professionnels le contrôle de leurs conditions de travail.
7ème point sur les libertés : "Le Parti mènera une campagne spécifique pour le respect de la vie privée, en particulier contre l'utilisation des écoutes téléphoniques. Il mobilisera les citoyens pour les appeler à agir dans ce sens."
8°) il s'agit du texte en haut de la page 7, mener le combat de libération de la femme.
Enfin soutenir les luttes de la jeunesse au travail, dans les entreprises, comme celles des lycées, des C.E.T. et des Facultés contre toutes les formes de sélection et de discrimination sociale, pour une véritable formation, pour l'obtention d'une réelle liberté d'expression. (Applaudissements).
Voilà l'ensemble des thèmes d'action.
Camarades, il va de soi que ce sont là un certain de thèmes d'action, mais il y en a d'autres, en particulier qui résident au niveau international, ce qu'a dit également François Mitterrand dans son intervention d'hier et, en particulier, l'ensemble des initiatives que nous serions amenés à prendre, notamment en Direction des Mouvements révolutionnaires et des pays du tiers monde.
J'en viens maintenant, et c'est presque terminé, à la page 5 - c'est d'ailleurs le texte de la motion 1 - c'est-à-dire au chapitre qui s'intitule : "pour la mise en œuvre d'un nouvel internationalisme".
Alors, ici, il y a plusieurs petites modifications qui ont leur importance. Il y a d'abord, dans la 1ère colonne, pour des raisons de construction logique rédactionnelle, l'interversion du paragraphe qui commence par "la construction de l'Europe" avec celui qui commence par : "Les Socialistes lutteront, etc.", c'est-à-dire que nous mettons "Les Socialistes lutteront" avant le paragraphe qui devient le suivant : "La Construction de l'Europe".
Alors, dans le paragraphe qui devient le premier de ces deux, il y a 2 adjonctions, adjonctions dont vous noterez qu'elles sont importantes.
Le premier : "Les Socialistes lutteront pour que l'Europe indépendante, menacée dans l'immédiat par un diktat commercial...", nous disons ici : "le diktat commercial de l'impérialisme américain". (Applaudissements).
La deuxième adjonction, dans le même paragraphe, où il est dit : "Face au pouvoir économique des firmes transnationales s'impose la création d'un pouvoir politique…", nous disons ici : "... d'un pouvoir politique au service des travailleurs".
(Applaudissements).

Quant au paragraphe qui est devenu le second, il est ainsi modifié :
"La construction de l'Europe, "dans la perspective du Socialisme", apparaît de ce fait pour notre pays comme la meilleure possibilité de résister à l'impérialisme et d'échapper à son appétit". "Malheureusement, le Marché commun, tel qu'il fonctionne aujourd'hui, n'a pas été capable de surmonter ces contradictions internes et les crises qu'elles engendrent, comme le soulignent la crise monétaire et la crise agricole. En ce sens, il est urgent que l'Europe des Neuf se donne les structures et un contenu social nouveau".
(Applaudissements).
D'autre part, il a été convenu que l'approfondissement - et c'est une proposition qui figure donc dans la motion de synthèse, que l'approfondissement de la position du Parti sur l'ensemble des problèmes de l'Europe fera également l'objet d'une Convention nationale au début de l'année 1974.
(Applaudissements).
Alors, la dernière adjonction se situe dans la dernière partie de la motion, celle qui est intitulée : "Pour un Parti Socialiste premier parti de France", et c'est un texte qui concerne les alliances électorales et le contrôle des élus, il se situe entre le 2ème et le 3ème paragraphes du texte actuel, et le voici :
"En adoptant le programme de transformation Socialiste, fondé sur la stratégie d'union de la Gauche, le Parti Socialiste s'interdit toute alliance électorale qui serait contraire à cette stratégie (Applaudissements).
"Le Congrès mandate les organes centraux du Parti pour veiller à la stricte application de cette exigence en toutes circonstances. (Applaudissements).
"Il convient de rappeler que les élus sont des militants comptables vis-à-vis du Parti de l'action dont celui-ci assume la responsabilité devant l'opinion et les sections doivent être mises en mesure d'exercer un contrôle réel sur l'activité des Conseillers municipaux, et les fédérations sur l'activité des Conseillers généraux et des parlementaires. (Applaudissements).
"Il appartient aux élus eux-mêmes, comme ils le font déjà, d'animer les activités d'étude et de formation des militants en créant, notamment, des groupes de travail spécialisés au niveau des sections et des fédérations".
C'est donc l'ensemble de ce texte de synthèse que la Commission des résolutions a adopté, je le répète, par 42 voix et 3 abstentions, et je vous demande, en son nom, à mon tour, de l'adopter, concrétisant ainsi un large accord dont je suis convaincu qu'il sera bénéfique pour notre Parti.
(Applaudissements)

Le président - La parole à François Mitterrand.
(Applaudissements)

François Mitterrand

Je n'en ai pas pour longtemps.
Je trouve que le texte sur les actions a été affadi. Je suis tout à fait d'accord avec les 9 propositions, et je trouve excellent que l'on ait mentionné les initiatives, elles sont excellentes, mais je trouve qu'elles sont faibles, c'est-à-dire qu'au lieu

d’exprimer une volonté d’action et je voudrais qu’il soit bien établi, sans que pour autant la discussion s’engage à nouveau dans le Congrès, et que pour cela le rapporteur veuille bien donner à son texte la tournure qui convient à ces propositions, pour que ce que l’on demande le soit d’une manière et impérative et immédiate et que cela apparaisse davantage. Sans quoi, on dit : "Le Parti Socialiste a décidé de faire une campagne pour une meilleure hospitalisation publique, etc. mais cela fait évidemment partie du programme, alors que ce que l’on demande c’est que l’action soit immédiate et les fédérations qui sont ici, qui nous entendent, doivent soumettre au Parti un plan d’action, étant entendu que le Bureau exécutif, dès qu’il sera constitué, devra lui-même lancer des actions.
En plus, ce n’est qu’oralement, et non pas sur le texte, que Claude Estier a fait état des actions internationales. Or, c’est une division parfaitement arbitraire. Les actions "internationales" signifient au-delà de nos frontières, mais elles sont à mener par le Parti et elles doivent donc s’ajouter aux 9 actions : la Journée Nationale sur le Brésil, la Campagne sur la famine en Afrique noire, etc. tout cela doit figurer comme des actions sur lesquelles le Parti s’engage au niveau de la France et aussi au niveau des Pays de l’Internationale Socialiste, pour que le Parti soit à l’origine d’un grand mouvement d’opinion.
Il faut que ce soit clair et que cela ne tombe pas dans la mollesse d’un quelconque texte. (Applaudissements) Beaucoup de nos motions perdent de leur aspect dynamique en ayant un aspect plutôt théorique. (Applaudissements).
D’autre part - j’avais noté cela sur le petit bout de papier qui me sert de plan, et puis je l’ai oublié - je crois que nous n’avons pas le droit de nous intéresser, en ce qui concerne les grands problèmes des peuples - et je citerai à titre d’exemple : le Brésil, ou ce qu’on appelle l’économie portugaise, cela étant choisi parce qu’il y a un thème, mais il y en a bien d’autres, les années précédentes, le Vietnam - uniquement aux autres, mais il faut aussi balayer devant sa porte et, moi, je souhaiterais que le Parti désigne les missions qu’il conviendra, le cas échéant, à sa direction de mettre au point, pour alerter, par exemple, et rendre l’opinion française juge de ce qui se passe à l’île de la Réunion.
(Applaudissements)

Le président - Un amendement écrit a été déposé sur le Bureau du Congrès par le Représentant de la motion N° 3. Qui est chargé de le défendre ?... La parole est à Fuzier.

Claude Fuzier

Camarades, je voudrais tout d’abord souligner que notre ami Claude Estier a fait un compte rendu qui me paraît extrêmement fidèle des travaux de la Commission des résolutions, mais a oublié un petit point, c’est que sur le texte de la note sur les problèmes d’autogestion, nous avons nous-mêmes déposé, au cours de la nuit, une adjonction qui a été remise au président, notre ami Alain Savary, qui est extrêmement courte, indiquant simplement, d’une part que, pour nous - et c’est une question que nous posons, dont on débattra bien entendu - la réalisation de l’autogestion passe par la prise du pouvoir d’Etat par les forces

anticapitalistes. C'est la première idée, c'est-à-dire que nous pensons qu'il ne pourra y avoir autogestion, disons convenable, qu'avec l'appui du Pouvoir. C'est une première réflexion que nous versons au débat. D'autre part, nous demandons également que soit versée au débat une réflexion sur le rôle de l'organisation syndicale dans une société en évolution vers l'autogestion. Dans une société Socialiste parfaite, on ne saurait poser la question du rôle de l'organisation syndicale, mais avant que nous en soyons à cette société Socialiste parfaite, si tant est qu'elle existe un jour, il y aura des étapes successives pendant lesquelles il est important de situer la place des organisations syndicales. A notre avis, il faut garantir à toutes les étapes l'indépendance de ces Organisations. Elle est une des meilleures garanties des libertés, notamment des libertés des travailleurs à l'égard de quelque pouvoir d'Etat que ce soit. Nous savons que dans des pays où le pouvoir d'Etat est un pouvoir d'Etat collectivisé, il n'en reste pas moins que s'il y avait une organisation syndicale capable d'équiper ce pouvoir d'Etat, les libertés seraient moins négligées.

Trois amendements, ainsi que vous l'a indiqué Gaston Defferre, ont été déposés par nous.

Nous avons accepté de prendre comme base de discussion le texte de la motion N° 1 - cela va de soi, nous sommes dans un Parti démocratique, attaché à son fonctionnement démocratique et la démocratie des fédérations, la démocratie des sections a donné à cette motion une large majorité dès le vote indicatif. Il était donc parfaitement illogique de ne pas considérer que ce document était le texte à partir duquel on pouvait faire un travail de synthèse, ou déposer éventuellement des amendements, si ceux-ci n'étaient pas acceptés, en Commission des résolutions.

Pour nous, le Parti est un organe dans lequel on débat et on débat lorsqu'il y a l'occasion de le faire, notamment à la veille de chaque Congrès national, de chaque Convention, on débat de tous les problèmes et, comme vous le savez, nous ne sommes pas particulièrement portés sur l'unanimisme facile, nous pensons que c'est le contraire de l'intérêt du Parti lui-même, qu'il vaut mieux s'affirmer sur des positions auxquelles on est attaché parce qu'on y croit, même si on ne croit pas l'emporter sur ces positions ; nous pensons, en agissant ainsi, faire avancer le Parti tout entier, contribuer à son action.

Une fois que la décision est prise, il n'y a pas de problème, c'est la loi de la majorité et c'est là où l'unité du Parti devient réelle, c'est que la décision prise ne peut plus être freinée par quiconque, sabotée par quiconque, elle est la loi de tous.

(Applaudissements)

C'est dans le cadre de cette conception du Parti que nous avons considéré que notre droit étant entier de déposer des amendements sur des questions qui nous paraissaient importantes. Ces amendements, vous les connaissez, puisqu'ils ont été distribués, et vous pouvez, ainsi que vous l'a indiqué Claude Estier tout à l'heure, prendre comme base de référence le texte N° 1, puisqu'ils s'intercalent dans ce texte N° 1.

Le premier amendement que nous présentons concerne la motion de la Commission permanente que nous avons proposée dans notre texte et qui s'intègre page 4, colonne 1, 5ème paragraphe et se substitue au paragraphe actuel proposé par la Majorité de la Commission des résolutions. Nous disons dans cet amendement : "Pour poursuivre cette démarche, une Commission permanente instituée entre le Parti Socialiste, le Parti Communiste et les Radicaux de Gauche, placée sous la responsabilité de ces organisations et se réunissant régulièrement, organisera et mènera la confrontation et la discussion sur l'ensemble des questions qui font débat entre ces Partis et sur les thèmes de l'action commune, à l'exception de ce qui relève du rôle de la délégation parlementaire des gauches".

Je veux à cet égard être très clair et très précis : il est évident que ce texte crée un organisme qui se substituera aux organismes existants, à l'exception de la délégation parlementaire des gauches. Nous n'ajoutons pas, nous remplaçons.

Pourquoi avons-nous remplacé ce paragraphe ? Parce que nous pensons qu'il faut franchir une nouvelle étape dans le débat unitaire et que cette étape doit permettre maintenant de ne pas séparer dans ce débat les problèmes qualifiés quelquefois un peu à la légère de problèmes idéologiques et les problèmes qui sont des problèmes d'action concrète.

Je dis "quelquefois à la légère", car je pense qu'un Socialiste, même s'il raisonne avec un immense souci du concret, et en tout cas cela a toujours été mon attitude, ne peut pas séparer dans son action, son comportement idéologique de son comportement pratique.

Par conséquent, il nous apparaît qu'après une étape aussi importante que celle qui vient d'être franchie, il est souhaitable maintenant de mêler les problèmes, nous disons bien de les lier et de traiter à la fois les problèmes idéologiques, les problèmes fondamentaux, et les problèmes d'action commune.

Je reconnais d'ailleurs que par rapport au texte primitif de la motion I, il y a eu un progrès réalisé par la synthèse obtenue entre le courant originaire de la motion I et le courant représenté par notre camarade Alain Savary, mais nous considérons qu'il faut aller un peu plus loin, c'est la signification de ce premier amendement.

Le deuxième amendement intervient dans la page 4, colonne 1 et s'intègre avant le n° 2 que vous trouvez au bas de la page 4 ; si vous l'adoptiez, il y aurait un nouveau numéro 2 et le numéro 9 deviendrait le n° 3.

Ce texte est ainsi rédigé :

"Le Parti Socialiste, qui agit dans le cadre d'une stratégie d'union de la Gauche, se refuse à participer à des formes de pouvoir qui, dans la pratique, prolongent et renforcent la vie des structures de la société actuelle. C'est pourquoi il a choisi aux dernières élections législatives l'union de la Gauche sur la base d'un programme commun de gouvernement. C'est pourquoi chaque consultation électorale est pour lui l'occasion de confirmer et de renforcer sa démarche unitaire. Elections cantonales ou élections municipales seront désormais abordées dans cet état d'esprit, sans acceptation d'alliances contradictoires avec l'union de la Gauche. Enfin, pour la prochaine élection présidentielle, le Parti

Fondation Jean Jaurès

décide de rechercher dès maintenant les conditions d'une candidature unique de la Gauche sur la base du rôle imparti au Président de la République par le programme Socialiste et pour l'avènement d'une démocratie politique rénovée sans laquelle la démocratie économique n'est qu'un leurre".

Je dois donner quelques éclaircissements, car on a interprété abusivement ce texte et je veux après quelques camarades qui sont intervenus dans le débat général, le faire à mon tour.

Le texte a été interprété abusivement, probablement parce que nous n'avons pas été assez clairs, et laissait penser que nous voulions désigner un candidat à la présidence de la République. Ce n'est pas cela le problème. Le problème, c'est de situer toutes les batailles électorales du Parti Socialiste dans le cadre de l'union de la Gauche, et tout à l'heure nous avons été unanimes à adapter un texte qui déjà fixe les lignes générales, mais nous pensons, là encore, qu'il faut aller plus loin et préciser, en montrant qu'à tous les niveaux, il y a une cohérence dans l'action du Parti et que les réponses que le Parti est amené à faire aux problèmes qui se posent à lui s'inscrivent dans cette cohérence.

Je sais bien qu'on me dira : mais cela va de soi... je ne répondrai pas, parce que c'est l'argument facile et traditionnel : si cela va de soi, encore vaut-il mieux le dire... ce n'est pas cela le problème. Le problème, c'est que pour nous il faut démontrer à l'opinion publique française, non seulement que nous avons cette cohérence dans l'action, mais encore que c'est à partir de nos propres initiatives que se développe la démarche unitaire.

Camarades, je le dis en toute tranquillité, et ce n'est une critique à l'égard de personne, puisque si cela avait dû être une critique, j'en aurais fait l'observation au cours de la discussion du rapport d'activité, la bataille menée sur le programme commun, nous l'avons menée à partir d'une initiative du Parti Communiste ; cela faisait plusieurs années que le P.C. demandait le programme commun. Je ne souhaite pas que sur d'autres questions, on finisse par adopter une initiative, une proposition du Parti Communiste parce qu'elle serait juste - on peut contester des initiatives du P.C. et on l'a fait récemment sur l'initiative de la manifestation du 20 juin, nous avons toujours notre liberté - il y a des moments où l'initiative est assez juste pour que nous ne puissions pas la contester, je considère qu'il vaut mieux alors fixer notre attitude librement et ne pas attendre de nous trouver dans une situation où nous serions conduits à un ralliement.

C'est pourquoi je pense que cette cohérence se définit à partir d'une attitude juste, celle de la bataille pour le programme commun et que le développement de la démarche unitaire doit se faire à partir de cette attitude juste.

Dernier amendement, page 4, colonne 2, 1er paragraphe, sur lequel un amendement déjà présenté par Claude Estier et adopté par la majorité de la Commission des résolutions a raccourci considérablement le texte primitif, puisque dans le texte qui vous est présenté il ne reste plus que la phrase :

"Dans les milieux d'inspiration chrétienne, de profondes mutations sont en cours".

Bien entendu, nous conservons ce membre de phrase, qui correspond à une

réalité, que nous sommes donc juges de constater et que nous constatons, mais pour nous il faut aller plus loin et nous avons ajouté ceci :
"Dans les milieux d'inspiration chrétienne, de profondes mutations sont en cours et de nombreux travailleurs chrétiens ont compris que leur foi n'était pas compatible avec une société inégale et injuste, parce que fondée sur des rapports de production qui instituent la domination d'une minorité de privilégiés et la primauté de l'argent. Ces travailleurs ont toute leur place dans les rangs du Parti Socialiste où ils verront que la laïcité, valeur fondamentale pour les Socialistes loin de mettre en cause leur foi, en rassemble les conditions puisqu'elle est tolérance et respect des personnes".
(Applaudissements)
Un mot d'explication, camarades, car je ne souhaite pas qu'il y ait entre nous de mauvaises querelles, mais je ne souhaite pas non plus que des raisons que je qualifierai de prétendument tactiques fassent escamoter un certain nombre de choses.
Notre Parti est un Parti laïque. Il le dit d'ailleurs dans sa déclaration de principes. Lorsque se pose un problème heureux comme celui de l'entrée dans les rangs du Socialisme de nombreux travailleurs chrétiens, à la suite d'une évolution qui n'est pas d'hier, camarades, car elle a commencé dans les combats de la résistance et dans les développements qui ont suivi, c'est-à-dire pendant la période qui a suivi la libération. Lorsque se développe ainsi un courant, tout doit être fait dans la clarté politique.
Or, camarades, ceux qui ont participé à ce combat des chrétiens, il y a dix ou quinze ans, y ont participé en considérant que, non seulement la ligne de classe passait à l'intérieur du monde chrétien, mais encore que la ligne de la laïcité passait à l'intérieur du monde chrétien.. Ils ont considéré, comme le Syndicat général de l'Education nationale, que l'adhésion et le soutien à la bataille laïque étaient une nécessité, ils ont considéré que de ce point de vue il y avait là une sorte de test de leur volonté de participer aux combats de la Gauche, au combat Socialiste, au combat ouvrier.
Si nous disions aujourd'hui que rappeler la notion de laïcité ferait reculer devant l'entrée chez nous un certain nombre de chrétiens, c'est qu'en réalité nous penserions qu'il s'agit de gens qui n'auraient pas une conscience claire des conditions de la bataille Socialiste, mais des gens qui pratiqueraient ce qu'on appelle ailleurs le centrisme (?)… Ce serait la confusion au niveau politique, or, nous devons combattre tout confusionnisme en matière politique. (applaudissements)
J'ajoute, camarades, que nous avons tenu compte d'un certain nombre d'observations qui nous ont été faites à la Commission des résolutions sur la première rédaction qui nous était proposée et qui, au fond, c'est vrai, avait une certaine outrecuidance dans la mesure où elle paraissait dicter leurs conditions d'action aux chrétiens qui rejoignent la bataille du Socialisme.
Nous avons estimé que ce n'était pas cela qu'il fallait dire et que les observations qui nous étaient faites étaient des observations justes. Par conséquent, ce que nous disons dans le texte que nous vous proposons, c'est :

Fondation Jean-Jaurès

qu’est-ce que les chrétiens qui viennent dans les rangs du Socialisme peuvent attendre de la laïcité telle que nous la concevons ? C’est-à-dire cette forme supérieure de la tolérance et du respect des opinions de chacun.
Je suis absolument convaincu que cela correspond à l’idée de la très grande majorité des militants du Parti et je ne souhaiterais pas, camarades, que sur ces différentes questions on fasse intervenir pour la détermination des calculs, calculs légitimes en d’autres circonstances, mais des calculs de tendances ou de répartition des forces. Nous ne cherchons pas, quant à nous, et nous l’avons montré à remporter dans quelque domaine que ce soit des succès, faciles, nous avons simplement le souci d’apporter notre contribution, que vous avez voulu modeste et que nous acceptons comme telle, à l’élaboration d’une ligne politique du Parti sur des bases que nous croyons justes.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Claude Estier, pour répondre à Claude Fuzier.

Claude Estier

Je voudrais d’abord m’excuser auprès de Claude Fuzier pour l’omission que j’ai commise quant à la contribution apportée par les représentants de sa motion dans le débat sur l’autogestion, mais ce texte ne m’est pas parvenu. Il est bien évident qu’il se rajoute aux contributions qui figurent déjà en note.
En ce qui concerne les trois amendements que vient de développer Claude Fuzier, le premier concerne la création d’une Commission permanente pour poursuivre le débat idéologique. Claude Fuzier a dit avec beaucoup de franchise et de clarté : nous n’ajoutons pas, nous remplaçons. Mais précisément les autres signataires de la motion ne veulent pas remplacer, parce que, et dès le départ nous l’avons dit clairement et c’est écrit dans le texte, nous ne voulons pas créer un nouvel organe idéologique. Nous considérons que ce débat a été tranché lors du Congrès d’Epinay et que toute formule de ce genre ne ferait que revenir en arrière. C’est pourquoi nous demandons sur ce point le maintien du texte tel qu’il est.
(Applaudissements)
Le deuxième amendement concerne la stratégie de l’union de la Gauche et la candidature à l’élection présidentielle. Je voudrais rappeler que la motion n° 1 dès le départ, qui est devenue la motion de synthèse avec les adjonctions prévues - mais ce texte n’a pas changé - titrait exactement ceci : "Le Parti Socialiste abordera en particulier l’élection présidentielle prévue pour 1976 avec la volonté d’assurer à la Gauche unie la victoire à laquelle elle peut prétendre. Un Congrès extraordinaire déterminera en temps utile les conditions dans lesquelles devra s’engager, pour ce qui concerne le Parti, ce combat politique dont l’importance n’a pas à être soulignée".
Nous considérons donc que ce problème est réglé par la motion de synthèse, et là encore nous demandons le maintien du texte tel qu’il est.
(Applaudissements)
Le troisième amendement de Claude Fuzier concerne les milieux d’inspiration

chrétienne et je voudrais dire à notre camarade qu'il se méprend s'il pense qu'il y a là un calcul. Il ne s'agit pas de calcul ; je pense que nous serions unanimes pour dire que le Parti Socialiste est un parti laïque, bien entendu, cela va de soi et tout le monde est d'accord là-dessus.
(Applaudissements)
Mais nous pensons simplement que dire cela n'a pas sa place à l'endroit où voudrait l'introduire Claude Fuzier. Nous avons adopté hier un amendement Boulloche, qui était un amendement de suppression d'une partie de ce paragraphe et de toute évidence cet amendement de suppression est tout à fait contradictoire avec ce que propose Claude Fuzier. Nous l'avons fait hier parce que la majorité de la Commission a estimé que nous n'avions pas à porter de jugement sur la signification de l'engagement des chrétiens dans le Socialisme par rapport à leur foi et c'est pourquoi nous avons voulu supprimer toute référence à ce sujet.
(Applaudissements)
C'est donc à partir de là que l'amendement Fuzier, et non pas par calcul mais sur le fond même du problème, est contradictoire avec ce que nous avons voulu dire et c'est pourquoi, là encore au nom de la majorité de la Commission, je vous demande le rejet.

Le président - La parole est à François Mitterrand.

François Mitterrand

Moi je trouve cet amendement excellent (applaudissements) mais je dis simplement - et là je rejoins Claude Estier - que ce n'est pas là qu'il faut le mettre. Si on le met là aussitôt après s'être réjoui de voir les chrétiens venir au Socialisme, c'est aussitôt sembler leur donner la leçon, comme si leur engagement était frappé d'hypothèque. Je ne vois pas pourquoi on adopterait une exclusive à leur égard qu'on n'adopte pas pour les autres.
Le texte de Fuzier est excellent..., je ne pense pas qu'il était indispensable de le mettre dans le texte puisque c'est un principe mais le rejeter présenterait l'inconvénient de prendre une autre signification.
Je crois qu'il faut que le rapporteur ait l'initiative - ce n'est pas très facile à faire sur le plan du style - de transporter cet amendement qui s'applique à toutes les formes d'esprit et pas seulement aux chrétiens, que nous sommes heureux de voir venir au Parti Socialiste.
(Applaudissements)
Je demande donc au rapporteur de faire l'effort d'insérer cet amendement au début de la motion, lorsqu'on fait un énoncé des principes qui commandent notre action, car autrement, vraiment, cela paraît être une suspicion, qui n'est pas dans l'esprit.

Le président - Camarades, je vous demande de bien vouloir maintenant vous prononcer...

Fondation Jean-Jaurès

Claude Fuzier - Un mot, pour dire que j'accepte la proposition de François Mitterrand. (vifs applaudissements)

Le président - Camarades, nous allons nous prononcer par un vote sur la motion de politique générale, qui est un texte important. Je pense que le Congrès voudra se prononcer par mandats ; c'est une procédure un peu longue, mais c'est la procédure la plus sérieuse.
Je vous propose, de façon à procéder de façon aussi sérieuse que possible, de voter pour la motion telle qu'elle a été rapportée par Estier et de voter, en même temps, sur les deux amendements qui restent en cause, puisque, si je comprends bien, il n'en reste plus que deux et que je pense que Fuzier sera d'accord pour qu'on vote sur les deux ensemble étant donné que, comme il l'a dit lui-même, ils relèvent de la même ligne politique.
Nous allons, dans l'ordre, voter de la façon suivante : les fédérations, à l'appel du nom des départements, voteront soit Estier, soit Fuzier.
Nous allons commencer le vote et je donne la parole à Vaillant pour l'appel.

Raymond Vaillant - Nous allons procéder comme hier ; il existe un micro dans la salle et, dans l'ordre des fédérations, vous êtes priés de communiquer...

Le président - Si tu le permets, je rappelle aux congressistes que ceux qui désirent voter pour le texte de la majorité, qui comporte les représentants de la motion 1, de la motion 2, auxquels se sont ralliés les représentants de la motion 4, doivent voter Estier, et que ceux qui, au contraire, veulent voter les amendements, doivent voter Fuzier... Comme les deux noms sont assez proches, je vous demande de faire attention au moment de votre communication.
Vaillant, tu as la parole.

Raymond Vaillant - Nous allons procéder au vote.
(il est procédé au vote par mandats)

Le président - Camarades, voici les résultats du vote.
Nombre de mandats : 3244
Suffrages exprimés : 3239
Estier : 2.969 (applaudissements)
Fuzier : 255
Abstentions : 15
Absents : 5
Je donne la parole à Claude Estier pour le dernier amendement.

Claude Estier

Camarades, je vous donne donc simplement lecture du texte qui résulte de la rédaction qu'ont faite ensemble François Mitterrand et Claude Fuzier. Cela se situe page 4, deuxième colonne, dernier alinéa, juste avant "Pour un Socialisme libérateur". Le texte est le suivant :

Fondation Jean-Jaurès

"Le Parti Socialiste tient, enfin, à rappeler que tous les travailleurs et, particulièrement, ceux qui adhèrent à des choix spirituels, ont toute leur place dans ses rangs et qu'ils y constateront que la laïcité, valeur fondamentale pour les Socialistes, est à la fois tolérance et respect des personnes."
(Applaudissements)

Le président - Il n'y a pas d'opposition ?
L'amendement est adopté.
Avant de donner la parole à Pierre Mauroy, qui va en quelques mots tirer les leçons de notre Congrès, j'ai à vous donner lecture d'un message :
Les fédérations intéressées par les allocutions ou un montage magnétoscope du Congrès devront se mettre en contact avec le bureau de presse, à la fin du Congrès.
La parole est à Pierre Mauroy.

Pierre Mauroy

Eh bien ! Mes camarades, nous voici au terme de trois journées de travail. Vous allez rentrer dans vos fédérations, vous allez rentrer dans vos sections et sans doute, dans la réflexion, ferez-vous le bilan de ces trois journées de travail.
Rapidement, je voudrais dire d'abord que ces trois jours ont été une rencontre et remercier, en votre nom, tous ceux qui ont facilité cette rencontre, au premier rang desquels, bien entendu, nos camarades du département de l'Isère et nos camarades de la section de Grenoble. (applaudissements)
Je voudrais, bien entendu, dire qu'à côté de nos camarades il y a la municipalité de Grenoble et le maire de cette ville, Dubedout, que je remercie particulièrement pour tout ce qu'il a fait pour ce Congrès Socialiste.
(Applaudissements)
J'ajoute que nous avons été particulièrement fiers d'être dans une ville qui est un symbole sur le plan de la gestion municipale et que notre rencontre s'est faite avec plus d'un millier de délégués, porteurs des mandats, des décisions et des espoirs de plus de 100 000 militants, 105 000 exactement ai-je dit vendredi après-midi.
Nos travaux, ce sont : une orientation confirmée, des positions politiques clairement affirmées, une majorité qui s'est élargie. Ce sont là des atouts considérables pour réussir dans nos tâches de demain.
Mais, à côté de ces atouts, s'ajoute l'audience de François Mitterrand, le Premier secrétaire, et vous savez tous que le message qu'il a adressé hier au Congrès, message que vous avez bien reçu et auquel vous avez donné votre adhésion, était non seulement un message pour vous, mais, au-delà des délégués de ce Congrès, un message pour tous les travailleurs de France qui aspirent au changement et à la transformation de la société française.
(Applaudissements)
Mais c'est aussi, et ce Congrès l'a montré, un élan nouveau en ce qui concerne le Parti Socialiste et une volonté qui nous est commune.
Quel réconfort et quelle joie pour les militants qui ont participé à ces journées de

Fondation Jean-Jaurès

voir l'assurance de ce nouveau Parti Socialiste et de voir sa force nouvelle.
Mes camarades, je voudrais qu'à côté de ces éléments de satisfaction, vous puissiez porter votre réflexion sur deux périodes de l'histoire :
Le Parti Socialiste et le Socialisme ont connu ces grands feux de rassemblement, ces grands feux de jeunesse, d'élan et de renouveau. C'était en 1936. Il y avait, après 1936, 1937, plus de 250 000 adhérents au Parti Socialiste.
Hélas, la guerre...
En 1944-1945, c'était plus de 300 000 adhérents dans le Parti Socialiste.
Hélas, nous ne les avons pas gardés...
Eh bien ! Notre travail à nous, notre tâche, qui j'espère sera une tâche historique, qui a commencé depuis quelques années et singulièrement depuis Epinay, c'est de faire en sorte que tous ceux qui sont venus à nous, tous ceux qui viendront à nous demain, restent avec nous et fassent de notre Parti la première force de ce pays !
(Applaudissements)
Mais, pour arriver à ce résultat, naturellement, notre Parti, il faut l'aimer - et nous l'aimons tous - il faut le servir, et nous le servons tous ! Permettez-moi d'ajouter qu'il faut accepter aussi qu'au-dessus de notre engagement personnel, au-dessus de nos courants de pensée, il n'y ait que la volonté de servir notre Parti et seulement notre Parti !
(Applaudissements)
Nous allons avoir d'autres rencontres avant la fin de l'année, d'autres rencontres dans le premier trimestre 1974, avec l'Europe à l'ordre du jour, d'autres rencontres dans le deuxième trimestre 1974, avec les problèmes de l'autogestion et, comme on vous l'a dit, à la fin de l'année 1974, un grand rassemblement de nos élus. Comme vous le voyez, nous avons beaucoup de travail devant nous, nous allons avoir l'occasion de nous revoir souvent et avec plaisir, mais, d'ici là, rentrez dans vos fédérations et vos sections pour faire partager à tous les camarades qui n'ont pas pu venir à Grenoble cet élan qui est le vôtre, cet enthousiasme qui est le vôtre et, surtout, dites-leur que le Parti, maintenant, est un immense réconfort parce qu'il est grand, parce qu'il est fort et parce qu'il est devenu un instrument mieux adapté pour servir le Socialisme.
(Applaudissements)

Le président - Camarades, je vous remercie.
La séance est levée.
(l'assemblée, debout, chante L'Internationale)

Fondation Jean-Jaurès